

Paris, le 29 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maltraitance en abattoirs : une surveillance continue du poste d'abattage est indispensable

Les nouvelles images tournées dans les abattoirs de Pézenas (Hérault) et Puget-Théniers (Alpes-Maritimes) et diffusées ce jour ne manqueront pas, une nouvelle fois, de susciter colère et écœurement chez nos concitoyens.

Nul doute que la filière viande dénoncera avec force les mauvaises pratiques au sein de ces deux établissements et que le ministère de l'Agriculture lancera une enquête en promettant de sanctionner ces faits inqualifiables.

Pour autant, les images se suivent et se ressemblent de sorte que la maltraitance en abattoirs semble devenir une composante indissociable du processus d'abattage des animaux.

Au-delà des mesures prises par le ministère de l'Agriculture et annoncées il y a deux mois dans le cadre de la « stratégie française 2016-2020 pour le bien-être animal », et en attendant à la rentrée les initiatives parlementaires faisant suite au rapport de la commission d'enquête parlementaire présidée par le député Falorni sur les conditions d'abattage au sein des abattoirs français, l'OABA estime indispensable de mettre immédiatement en place une surveillance continue du poste de mise à mort des animaux (de l'amenée à la saignée).

Lors du CNOPSAV section « Bien-être animal » tenu le 27 juin 2016 au ministère de l'Agriculture, les résultats des enquêtes protection animale menées, courant avril 2016, par les services vétérinaires dans l'ensemble des chaînes d'abattage d'animaux de boucherie ont été présentés. Ils révèlent de nombreux manquements aux règles relatives à la protection animale dans la moitié des établissements inspectés ayant conduit à des arrêts de chaînes et à des procès-verbaux ! Preuve que seule la mobilisation des services de l'Etat permettra de mettre un terme à des pratiques infractionnelles, sources d'intolérables souffrances animales.

Mais faute de moyens, cette surveillance des services de l'Etat ne peut être que temporaire. Selon la DGAL, 500 recrutements seraient en effet nécessaires pour assurer une surveillance continue du poste d'abattage. Et ces recrutements n'auront pas lieu selon l'aveu même du ministre de l'Agriculture.

Pour le Docteur Jean-Pierre Kieffer, Président de l'OABA « nous ne pouvons que déplorer une nouvelle fois ce manque de moyens budgétaires. Dès lors, seule la généralisation de la vidéosurveillance du poste d'abattage permettra d'y remédier ».